LES ALLOCATIONS-MALADIE
du Consortium de l'Industrie textile de Roubaix-Tourcoing

Le Consortium de l'Industrie Textile nous prie d'insérer :

Les résultats de l'année 1926 confirment la progression régulière et le succès indéniable du Service des Allocations-Maladie du Consortium.

L'organisation patronale de Roubaix-Tourcoing, comme les années précédentes, a estimé utile de porter ces résultats à la connaissance du public. D'année en année, le service se perfectionne et il est de plus en plus apprécié.

Les adhérents

Au 31 décembre 1924, les adhérents étaient au nombre de 14.718.

Au 31 décembre 1925, les adhésions reçues atteignaient le chiffre de 26.021.

Au 31 décembre 1926, le nombre des inscrits était de 52.259.

L'aide aux Sociétés de secours mutuels

Le service des Allocations-Maladie du Consortium de l'Industrie Textile a continué, en 1926, de favoriser tout particulièrement l'action des sociétés de Secours Mutuels.

Les sociétés subventionnées étaient, en 1924, au nombre de 7. En 1925, il y avait 19 sociétés subventionnées par le Consortium.

En 1926, 26 sociétés ont bénéficié des subventions accordées par le Consortium :

	Fr. C.
Société Mutuelle-Maladie de la Fédération des Anciens Combattants de Tourcoing et ses Cantons	25.872 55
Société Mutuelle Nadaud	35.296 65
Société Notre-Dame	15.392 95
Société Mutuelle Féminine	5.127 50
Société Amicale du Personnel de Direction et de Maîtrise	15.300 00
Société Etablissements François Masurel Frères	20.226 90
Société Syndicat professionnel des Trieurs de Laines brutes de Roubaix-Tourcoing et environs	966 65
Société Saint-Louis	18.419 00
Société Saint-Philippe	7.262 00
Société La Mutuelle des Employés de Tourcoing	10.252 05
Société Saint-Vital	760 00
Société La Wattrelosienne	4.637 05
Société Saint-Luc	2.241 00
Société Saint-Pierre (Croix)	3.087 05
Société Saint-Médard	4.063 00
Société Saint-Pierre (Sailly)	1.290 00
Société Saint-Piat	702 00
Société Amicale des Employés de l'Industrie Textile de Roubaix et ses Cantons	6.363 85
Société La Lannoyenne	3.190 00
Société Saint-Bertrand	2.158 00
Société Saint-Joseph	1.560 00
Société La Fraternelle des Anciens Combattants du Capreau (Wasquehal)	5.000 00
Société La Fraternelle des Combattants Roubaisiens	35.869 80
Société La Fraternelle des Combattants Roubaisiens (Section de Wasquehal)	150 00
Société Union des Sociétés Mutuelles U.N.C. Lannoy, Lys, Touffiers	220 00
Société Caisse de Réassurance de l'Union Mutualiste des Cantons de Roubaix	7.052 00
Le total des subventions accordées par le Consortium de l'Industrie textile en 1926 s'élève à	232.460 00

En 1925, il avait été payé, au même titre, 95.039 fr. 90.

Les sociétés subventionnées groupent 13.166 mutualistes, dont 5.220 occupés dans les usines du Consortium.

Le service médical

Pas plus que pendant les années précédentes, le Consortium n'a reçu d'observations à propos du service médical. De leur côté, les syndicats médicaux se sont déclarés satisfaits de leur entente avec le Consortium de l'Industrie Textile.

Les maladies

Pendant l'année 1926, il a été enregistré 2.988 maladies (pour 1.020 en 1925), dont 1.951 pour le personnel travaillant en usine et 1.037 pour les familles des adhérents.

Les journées payées

En 1924, il avait été payé 15.400 allocations journalières.

En 1925, il avait été payé 27.387 allocations journalières.

En 1926, il a été payé 60.016 allocations journalières.

Les dépenses

Du 1er janvier au 31 décembre 1926, les dépenses ont été les suivantes :

60.016 allocations journalières	330.086 05
16.619 allocations médicales	83.095 00
11 alloc. chirurgicales à 25 fr.	275 00
132 alloc. chirurgicales à 50 fr.	6.600 00
15 alloc. chirurgicales à 75 fr.	1.125 00
256 alloc. chirurgicales à 100 fr.	25.600 00
27 alloc. chirurgicales à 150 fr.	4.050 00
151 alloc. chirurgicales à 300 fr.	45.300 00
1 alloc. chirurgicale à 600 fr.	600 00
Francs	496.731 05
Payé aux Sociétés de secours mutuels	232.460 00
Total des dépenses	729.191 05

Le total des dépenses, en 1924, avait été de 163.402 francs.

En 1925, les dépenses s'élevaient à 237.988 francs 90.

La répartition des allocations

Comme pour les années précédentes, le tableau de répartition des allocations payées en 1926 prouve que, si l'œuvre ne couvre pas le petit risque, elle apporte, par contre, une aide réellement efficace aux maladies sérieuses.

Il a été payé, pour 2.988 maladies :

918	allocations	de moins de		50	francs
527	—	50	à	100	—
682	—	100	à	200	—
265	—	200	à	300	—
219	—	300	à	400	—
137	—	400	à	500	—
155	—	500	à	600	—
49	—	600	à	700	—
14	—	700	à	800	—
15	—	800	à	900	—
5	—	900	à	1.000	—
1	—		à	1.223	—
1	—			1.334	—

Le service des allocations-maladie au 1er janvier 1927

D'accord avec les syndicats médicaux de Roubaix et de Tourcoing, le Consortium de l'Industrie Textile a amélioré, au cours du dernier trimestre 1926, le service des Allocations-Maladie.

Alors que les indemnités payées pour les opérations chirurgicales étaient de 50, 100 et 300 francs, il est payé maintenant 75, 150, 300 et 600 francs, selon l'importance des interventions. De plus, les examens radioscopiques et les radiographies bénéficient d'allocations qui sont respectivement de 25 et 50 francs. Le montant des allocations journalières a été augmenté dans les mêmes proportions que les salaires et est actuellement de 6 francs.

Les ouvriers et ouvrières travaillant dans les usines du Consortium et inscrits au service des Allocations-Maladie bénéficient donc des prestations suivantes :

6 francs par jour à partir du neuvième jour, et pendant quatre-vingt-dix jours ;

5 francs par visite médicale à partir du neuvième jour, et pendant quatre-vingt-dix jours ;

5 francs par visite médicale aux mères et épouses des adhérents ne travaillant pas en usine, et aux enfants, frères et sœurs de moins de 13 ans, à partir du neuvième jour de la maladie ;

5 francs par visite, à partir de la première visite, aux enfants de moins de deux ans.

De plus, les adhérents et les membres de leur famille bénéficient des indemnités de 75, 150, 300 et 600 francs accordées pour les interventions chirurgicales et de 25 et 50 francs pour les examens radioscopiques et les radiographies.

Comme pendant l'année 1926, les adhérents inscrits au service des Allocations-Maladie du Consortium bénéficient d'une ristourne de 15 % sur les médicaments délivrés par les pharmaciens faisant partie du syndicat régional (spécialités et eaux minérales exceptées).

L'exemple de Roubaix-Tourcoing

L'initiative prise par le Consortium de l'Industrie Textile en 1924 est, peu à peu, suivie par les autres organisations patronales françaises. Toutes s'inspirent du précédent créé à Roubaix-Tourcoing, les méthodes suivies, et des accords qui ont été passés avec les syndicats médicaux.

Malgré les tâtonnements inhérents à toute innovation et les difficultés accrues par l'insécurité de la situation économique, la formule réalisée la première fois à Roubaix-Tourcoing est en train de faire son tour de France. Voici la répartition territoriale des organisations patronales qui ont déjà mis en fonctionnement un service d'Allocations-Maladie :

Angoulême, Armentières, Auxerre, Beauvais, Brest, Châlon-sur-Saône, Cholet, Elbeuf, Fournies, Grenoble, Lille, Lyon, Paris, Roanne, Saint-Etienne, Saint-Junien, Saint-Quentin, Thizy, Toulouse, Tours, Vienne.

Quelle que soit l'opinion que l'on ait sur les projets de lois sociales à l'étude, l'expérience de ces réalisations, exemptes de toute préoccupation autre que celle d'un bon rendement, ne peuvent qu'aider l'opinion à se faire, sur ces délicats problèmes, des idées inspirées d'une saine appréciation des besoins et des moyens d'y satisfaire.

7 janvier 1927.

PETITES NOUVELLES

FRANCE

— Le conseil de direction de l'Aéro-Club de France a décidé d'attribuer à l'équipage Coste et Rigart le prix Georges Dreyfus, de 20.000 francs.

— Charles Lecretelle, se disant rentier, né de parents français, à Varna (Bulgarie), en 1886, objet d'un mandat d'arrêt décerné par le juge d'instruction de Mâcon pour émission de chèques sans provision, a été arrêté à Paris.

— A St-Amand-Tallende (Puy-de-Dôme), M. Pierre Juillard, 50 ans, neurasthénique, s'est barricadé chez lui, a mis le feu à sa maison, et s'est suicidé d'un coup de fusil. On a retrouvé dans les décombres, son cadavre entièrement carbonisé.

— Au Garn (Gard), deux ouvriers italiens se sont pris de querelle et se sont frappés à coups de bouteille et de couteau. L'un a été à moitié assommé, l'autre a eu la gorge ouverte. Ils ont été transportés à l'hôpital et seront déférés au parquet.

Notre sécurité menacée

L'OPINION DES TROIS « GOUVERNEURS »

De 1918 à 1927, les généraux Hirschauer, Pouydraguin et Berthelot se sont succédé à la tête du gouvernement militaire de Strasbourg. Ce poste de confiance et d'honneur couronnait la carrière militaire de chefs dont la victoire avait consacré les mérites.

L' « Echo de Paris » donne leur opinion sur le projet d'évacuation du Rhin :

Le « corollaire » du général Berthelot

Les meilleures garanties de la paix, actuellement, sont, déclare-t-il:

1° D'ordre général: ceux qui ont fait la dernière guerre — les aliénés mis à part — n'ont nulle envie de recommencer;

2° D'ordre germanique: les Allemands qui savent la somme de destruction qu'apporte la guerre sur un territoire, ne désirent nullement que la prochaine commence chez eux.

Corollaire...

« Six divisions sur le Rhin valent mieux que douze discours à Genève », répète le général Hirschauer

Il y a trois ans, je disais: « Six divisions sur le Rhin valent mieux que douze discours à Genève. »

Mon opinion n'a pas changé, loin de là; la situation économique et militaire de l'Allemagne n'a fait que s'améliorer; la nôtre diminue.

Pour préserver notre territoire, et en particulier celui des trois départements délivrés, qu'aurions-nous après l'évacuation de la Rhénanie?

La bonne foi allemande?

— Ah! laissez-moi rire!... Non! Laissez-moi pleurer!

« L'évacuation de la Rhénanie serait une imprudence grave », déclare le général de Pouydraguin

Tant que notre rideau défensif ne sera, sinon achevé, au moins en bonne voie de constitution, l'évacuation de la Rhénanie, notre seule barrière actuelle contre une attaque allemande, serait une imprudence grave.

Sitôt que nous aurons évacué la Rhénanie, il faut nous attendre à un refus plus ou moins déguisé de payer plus longtemps les annuités, avec une invitation ironique à venir les prendre... « manu militari ».

Il faut causer avec l'Allemagne, mais, pour cela, il faut être forts; sinon toute concession sera interprétée comme une preuve de faiblesse et ouvrira la porte à de nouvelles exigences.

Au contraire, une France résolument pacifique, mais ferme et armée, saura gagner le respect et même l'estime de ses voisins, et rendra à l'Europe le grand service d'écarter de certaines imaginations d'outre-Rhin le spectre de la revanche.

LE DÉSARMEMENT DU REICH

Le général von Pawels est attendu lundi, à Paris

Paris, 8 janvier. — Le général von Pawels est attendu lundi, à Paris.

La situation est demeurée sans changement depuis son départ et aucun échange de communications ne s'est produit entre la Conférence des Ambassadeurs et le Gouvernement du Reich.

On dément d'autre part, officiellement, que la Conférence des Ambassadeurs ait adressé au président du Reich une nouvelle note relative aux questions du désarmement.

Les volontaires dans la Reichswehr

Berlin, 8 janvier. — On annonce que le président d'Empire signera très prochainement l'ordonnance réglant la question des volontaires dans la Reichswehr. Cette ordonnance sera la conclusion formelle des négociations poursuivies sur cette question entre la Commission militaire de contrôle et le gouvernement allemand.

LE PARADIS BOLCHEVISTE

Les prêtres étrangers vont être expulsés

Riga, 8 janvier. — Tous les prêtres de nationalité étrangère vont être expulsés de Russie : tel est le dernier décret des commissaires du peuple. Il paraît que leur propagande est considérée comme pernicieuse pour l'éducation des jeunesses communistes.

UN CHEVAL GOURMAND MONTE UN ETAGE POUR MANGER DE L'AVOINE

Marmande, 8 janvier. — Place de la Couronne, à Marmande, est située une écurie où l'on remise de nombreux chevaux. Un des pensionnaires faussant compagnie au râtelier, prit, après avoir erré dans les dépendances, l'escalier extérieur, pourtant étroit et raide, qui conduit au premier étage où se trouve le dépôt de foin et d'avoine. On devine la surprise des palefreniers et leur embarras pour faire descendre l'animal. Ils firent claquer leur fouet, le cheval caracola quelque peu sur le palier, semblant mesurer la difficulté qu'il y avait à regagner le sol. Puis cédant à la longe qui l'appelait, il descendit.

AU PAYS DU REGIME SEC

Des bandits emportent pour 80.000 dollars de whisky

New-York, 8 janvier. — Cinq bandits se sont introduits dans un entrepôt de Brooklyn et, après avoir ligoté le propriétaire et cinq employés, ont sorti et chargé sur un camion automobile quarante barriques de whisky évaluées à 80.000 dollars.

Madame Clément et son chat

NOUVELLE

De toutes les personnes de notre entourage, quand j'étais enfant, aucune ne m'inspirait plus de pitié que Madame Clément, une vieille dame de la ville, avec qui ma mère était assez intime. Ce n'était pas qu'elle fût pauvre ni impotente, et j'en voyais dans des situations beaucoup plus malheureuses du point de vue matériel. Par exemple l'ouvrière à la journée, qui venait raccommoder notre linge, du matin au soir courbée sur ses ravaudages, et qui disait, les yeux au ciel derrière ses lunettes: « Ah !... si ce n'était pas l'instinct de la *conversation*, comme on irait se jeter à la rivière !... » Et encore le père Robillard, vieil aveugle mendiant son pain de porte en porte sous la conduite de la mère Robillard, laquelle gémissait, larmoyante et astucieuse : « Mon pauv' pè Robillard, un si bon homme !... » pour attendrir le monde — mais le faisait marcher à grandes bourrades dans le dos dès qu'elle se croyait hors de vue. Et les nièces orphelines de la baigneuse-masseuse-ventouseuse, que leur tante accablait de toutes les besognes domestiques : cuisine, ménage, blanchissage — sous prétexte qu'elle-même, travaillant au dehors, n'avait le temps de rien faire. Que d'autres, combien d'autres, car ce n'est point ce qui manque, les gens maltraités du sort !

Et sans aller chercher si loin, moi-même je n'étais pas une petite fille très choyée, avec des parents chez qui l'amour paternel et maternel se manifestait sans excès! Eh bien! de tous et de toutes, moi comprise, c'était Madame Clément que je trouvais le plus à plaindre. La pensée de Madame Clément surgissait pour gâter mes plaisirs enfantins... Absorbée dans une lecture favorite — au jardin, en avril, en extase devant les violettes et les jacinthes, les guirlandes roses et blanches des arbres fruitiers en fleurs — soudain, je ressentais un pincement au cœur ; toute ma joie évaporée. « Les oiseaux chantent, il fait beau temps... — Mais Madame Clément n'a personne à aimer... »

C'est que Madame Clément, en effet, bourgeoise cossue à qui nul confort ne manquait, vivait entièrement dénuée de famille, seule, absolument seule, avec des domestiques, des domestiques quelconques, qui n'étaient même pas ces vieux serviteurs attachés aux maîtres comme on en voit dans les histoires.

Madame Clément dépassait la soixantaine. Veuve depuis longtemps, elle avait eu deux filles. L'une était morte, l'autre était mariée au loin, si ingrate, si indifférente qu'elle n'écrivait même pas à sa mère. Pas de petits-neveux, ni de petits-cousins. Rien — personne. Et c'était cela qui faisait ma stupeur, que l'on pût résister à une vie sans amour et sans espoir. Aller, venir, mettre son chapeau et ses gants pour se rendre à la messe, essayer une robe chez sa couturière, commander des petits fours et des gâteaux à la crème pour ses réceptions — car Madame Clément avait un jour — quand tous les êtres chers avaient disparu ou vous laissaient à l'abandon, quand nul ne s'intéressait à la robe que vous porterez, et que seuls des étrangers mangeront vos petits fours !

Moi aussi, on ne se souciait pas trop de mes robes et mes parents ne me comblaient guère plus de caresses que de pâtisseries. Tout de même, quelle différence ! Ce n'était pas à comparer. D'abord j'avais un grand-père, une grand'mère. Ils habitaient la campagne, et je les voyais rarement, mais ils existaient, je savais qu'ils m'aimaient. Je recevais des lettres : « Ma chère petite-fille... » Madame Clément ne pouvait avoir une grand'mère, puisqu'elle-même avait l'âge de l'être. Et puis devant moi s'étendait l'avenir — l'avenir immense, éblouissant, prodigieux! Qu'importait le présent ? Je serais aimée — par un beau jeune homme — ensuite, des enfants — une kyrielle d'enfants, tous bien portants — et pas un seul ingrat, cela va sans dire. Cela n'arrivait qu'à Madame Clément. Je ne connaîtrais jamais cette sensation de vide épouvantable, qui doit donner le vertige !

Madame Clément recevait une fois par semaine. La vieille dame n'avait rien d'une vieille femme maussade. Au contraire, elle trouvait encore moyen d'être gaie. Dans son salon quasi-luxueux, aux murs ornés de tableaux, il y avait des fleurs. Quand venait le soir, une lumière rose agréable s'épandait sous les abat-jour de mousseline. Elle causait bien. Elle aimait à lire et s'intéressait aux événements. Tout le temps de la visite, je fixais sur elle des prunelles dilatées d'étonnement : « Voilà ! Elle ne pleure pas, elle ne crie pas, elle parle tranquillement. Alors cela lui est égal d'être toute seule, avec des domestiques — et un chat ?... »

Ce chat, noir et majestueux, le cou orné d'un ruban jaune, se tenait assis sur un coussin à côté de sa maîtresse. De temps en temps, elle passait sa main maigre et blanche sur l'échine de la bête, en la regardant de ses yeux ternis, fanés, qui avaient dû beaucoup pleurer.

Et parfois je m'imaginais que Madame Clément était déjà morte. L'amour, n'est-ce pas, c'est justement cette force mystérieuse qui fait que l'on est vivant. Cette Madame Clément, qui n'avait même pas l'air de souffrir de sa solitude, c'était un fantôme — le fantôme de la vraie, de celle qui avait cessé d'exister, dispersée, évaporée, le jour qu'il ne lui était resté personne à aimer ni pour l'aimer.

Et voici qu'un après-midi ma mère m'envoya, avec la bonne, faire une commission chez Madame Clément — rapporter un livre, chercher un modèle de tapisserie — et je trouvai toute la maison sens dessus dessous. Cette vieille dame si paisible, je ne la reconnaissais plus : le visage ravagé, tragique, ses bandeaux, toujours si correctement ondulés, en désordre, et les yeux fous, désespérés.

On s'attendra sans doute que je découvre ici quelque attachement secret, peut-être quelque mystère inavouable ou tragique qui va corser la vie de Madame Clément... Eh bien ! non, rien de tout cela... Son histoire va se dérouler aussi lamentablement terne et vide que jamais. La cause de ce bouleversement ?... Le chat de Madame Clément avait disparu !... Il avait profité d'une porte entr'ouverte pour s'échapper... Qu'était-il advenu de lui ?... Sa maîtresse avait passé une nuit blanche à attendre, à espérer son retour. Comme il était très gros et très beau, l'avait-on volé ?... Ou bien était-il écrasé peut-être ?... Dans le quartier passaient tant de tombereaux et de voitures !... Madame Clément, affaissée dans son fauteuil, ayant pris soudain un air de vieille épave, les mains secouées d'un tremblement, disait, hagarde : « C'est fini, bien fini, je ne pourrai plus vivre... Mon Dieu, mon Dieu, ayez pitié... Rendez-moi... » Et, malgré moi, j'ajoutais *in petto* : « Crie par la fenêtre : Qui est-ce qui lui rendra ?... » Quoi, un tel désespoir pour un être à quatre pattes et à fourrure, une bête, un animal, quand on a supporté la perte du mari et des enfants, l'ingratitude et l'oubli de tous ?... C'était incompréhensible, plus incompréhensible que tout...

Lut-elle dans ma pensée ? Elle me regarda avec un regard où il y avait toute la douleur du monde. « Oui, tu t'étonnes, n'est-ce pas? A ton âge, on ne peut se rendre compte... » Et, d'une voix hachée, haletante : « C'est vrai, j'ai perdu un mari bon et aimé et je suis restée debout... mais j'avais des enfants, deux filles, deux raisons de vivre, je me suis rattachée désespérément à elles... L'aînée m'a été enlevée, j'ai voulu oublier... Il m'en restait une, elle est partie au loin, sans regrets, sans remords... Celle-ci, ce fut pire que la morte... Quand il m'a fallu l'arracher de mon cœur, j'ai cru que le cœur venait avec... Eh bien ! de tous ces deuils, de toutes ces trahisons, mon énergie a pris le dessus... Mais crois-tu donc que Madame Clément, plus que les autres, pouvait vivre sans un attachement, quand les forçats, oui, les forçats, les êtres les plus vils, n'en sont pas capables ?... Il ne me restait rien, que cette bête, ce pauvre chat. Et cela encore me raccrochait à l'existence. Quand je rentrais, je savais qu'il allait venir à ma rencontre, se frotter contre moi, demander une caresse. A mon jour, il reniflait précautionneusement les fleurs, il s'intéressait à mes visites... Je t'assure, il avait ses préférences... Il y a des gens que j'ai écartés à cause de lui... Sans lui, le logis, comme mon cœur, sera vide et désert... C'est la fin... C'était le dernier... Je ne pourrai plus vivre. »

Je l'écoutais, consternée, mon envie de me moquer passée. Elle continuait : « Je ne suis pas bien dévote, mais si le bon Dieu me le rend, je ferai mettre une plaque à l'église des Carmes... »

Le fugitif fut retrouvé, et je n'oublierai jamais, après sa détresse, la joie de cette pauvre femme, ses mains jointes pour remercier... La vie avait repris un sens à ses yeux, la tasse de thé aurait encore des charmes... Le bon Dieu, qui lui avait enlevé tous les siens, lui rendait son chat... C'était assez pour qu'elle lui dédiât des actions de grâces !...

Ainsi un être humain pouvait en être là : résumer l'univers dans un chat !... Et à ma pitié pour Madame Clément se mêlait désormais un peu de mépris.

C'est que je ne savais pas alors, qu'un jour j'en arriverais à envier Madame Clément, seule, bien plus seule qu'elle... Car, moi, je n'aime ni les chats ni les chiens...

Charlotte CHABRIER.

UN ENCAISSEUR ATTAQUÉ PAR UN BANDIT A LYON

Le malfaiteur est mis en fuite par un passant

Lyon, 8 janvier. — M. Victor Breton, 68 ans, encaisseur à la Société économique d'alimentation, rapportait aux bureaux de cet établissement sa recette de la journée. Il tenait sous son bras une cassette contenant la somme de 43.000 francs, lorsqu'il fut assailli par un jeune bandit qui le terrassa. M. Breton serra instinctivement sa cassette et appela « au secours! »

Un passant, M. Paya, gazier, 49, rue de La Madeleine, accourut et le malfaiteur dut s'enfuir avant d'avoir pu dépouiller l'encaisseur, qui a donné à la police le signalement de son agresseur.

LE SERVICE RADIOTELEPHONIQUE LONDRES-NEW-YORK A ÉTÉ OUVERT HIER AU PUBLIC

New-York, 8 janvier. — Le service radiotéléphonique entre Londres et New-York a été inauguré par une conversation assez aisée entre le secrétaire de l'administration des postes à Londres et le président de la compagnie américaine des téléphones et télégraphes.

Le service a ensuite été ouvert au public.

1927

AUTOUR DE L'ANNEE

Année vient du mot latin « annus », c'est-à-dire anneau, cercle, en raison de ce que sa durée correspond à celle d'une révolution complète de la terre autour du soleil, révolution qui s'accomplit en 365 jours, 5 heures, 48 minutes, 51 secondes et 6 tierces.

Comme il n'était pas possible d'adopter des divisions aussi compliquées, Jules César, lorsqu'il réforma le calendrier assez embrouillé jusqu'alors, arrêta la composition de l'année à 365 jours, puis considéra le temps restant comme constituant six heures. Dès lors, il décida que tous les 4 ans, c'est-à-dire au bout de 24 heures révolues, on ajouterait un jour à la fin de février. Comme ce jour était le sixième des calendes de Mars, il fut appelé « le second six » ou « bi sextus », et voilà comment fut constituée l'année bissextile.

Si la division de l'année en jours est due au soleil, c'est à la lune qu'on dut la division en semaines, parce qu'une période de 7 jours concorde à peu près à une phase lunaire. Enfin, comme tout ce qui touche le calendrier a un point de contact avec l'astronomie, c'est aux astres que nous devons la dénomination des jours de la semaine.

On sait que les premiers savants qui fixèrent la carte du ciel donnèrent aux planètes les noms des dieux romains; ceux des jours s'identifièrent à ces planètes.

Ainsi, le lundi est le jour de Diane (lunæ dies) ; le mercredi, le jour de Mercure (Mercurii dies) ; le jeudi, le jour de Jupiter (Jovis dies) ; le vendredi, le jour de Vénus (Veneris dies) ; le samedi, le jour de Saturne (Saturni dies). Quant au dimanche, son nom signifie jour du Seigneur.

Cette composition des mois fut modifiée sous la Révolution. Au lieu d'être divisés en semaines, ils le furent en « décades », c'est-à-dire en trois fractions de dix jours chacune. On ajoutait chaque année une période complémentaire de cinq jours, qui devaient être consacrés à la célébration de fêtes civiques. Quant aux jours, ils se classèrent suivant leur appellation d'ordre, c'est-à-dire: primidi, duodi, tridi, quartidi, quintidi, sextidi, septidi, octidi, nonidi et décadi.

Les noms des mois eux-mêmes furent modifiés à cette époque, sur l'initiative du conventionnel Fabre d'Eglantine: Nivôse était le mois des neiges; Pluviôse, celui des pluies; Ventôse, des vents; Germinal, de la germination; Floréal, des fleurs; Prairial, des prairies; Messidor, des moissons; Thermidor, de la chaleur; Fructidor, des fruits; Vendémiaire, des vendanges; Brumaire, des brumes, et Frimaire, des frimas.

Disons, à présent, quelques mots de l'origine des mois:

Janvier vient du nom de Janus, ancien roi du Latium, qui est représenté avec deux visages. Il fut ainsi désigné parce qu'il a, lui aussi, deux faces, dont l'une regarde l'année qui s'en va et l'autre l'année qui vient. Février s'appela Februs et était dédié à la déesse Junon. Dans l'antiquité, c'était par excellence le mois des fêtes. Mars fut baptisé ainsi par Romulus, qui lui donna le nom du dieu qu'il s'attribuait pour père. Avril vient « d'aperire » (ouvrir), parce que c'est le temps où la terre ouvre son sein. Mai doit son nom à Maia, mère de Mercure; il a toujours eu la réputation d'exercer une heureuse influence sur les hommes et les choses. Juin vient de « juniores » et était le mois de la jeunesse. Jules César baptisa Julius le mois de juillet. Août doit son nom à l'empereur Auguste. Septembre, octobre, novembre et décembre tirent leurs noms de ce qu'ils étaient les septième, huitième, neuvième et dixième mois de l'année romaine.

Il n'est pas nécessaire de rappeler ici de combien de jours chacun des mois se compose. Cependant, si vous avez une hésitation sur le point de savoir si tel d'entre eux compte 31 jours ou seulement 30, voici un moyen simple et sûr de se fixer. Fermez le point et, sans vous occuper du pouce, comptez en suivant les articulations des doigts et les creux qui les séparent; en suivant et en revenant, vous trouverez sur toutes les articulations les mois de 31 jours.

Les observations populaires, dont l'exactitude est très souvent remarquable, ont donné naissance à de nombreux dictons touchant à peu près tous les jours et se rapportant généralement aux effets de la température sur les récoltes. Il ne faut pas songer, bien entendu, à reproduire même les principaux; mais nous croyons intéressant de citer ceux qui se rattachent au cycle de l'année tout entière. En voici quelques-uns qui ne manquent ni d'originalité ni de sagesse:

Quand en hiver est été
Et en été hivernée
Jamais n'est bonne année.
Année venteuse,
Année pommeuse.
Année neigeuse,
Année fructueuse.
Année nébuleuse,
Année plantureuse.
En bonne année comme en mauvaise,
Allez toujours le ventre à l'aise.

Robert DELYS.

ON ARRÊTE L'ESCROC QUI SE DISAIT FILS DE L'EX-KRONPRINZ

Berlin, 8 janvier. — L'escroc Harry Domela, qui se fit passer dernièrement pour le fils de l'ex-kronprinz, a été arrêté à Euskirchen, près de Cologne; il était sur le point de passer la frontière pour s'engager dans la légion étrangère.

DERNIÈRE HEURE

Les événements de Chine

Les troupes cantonnaises retirées de la concession anglaise d'Hankéou

Londres, 8 janvier. — Des nouvelles reçues par les milieux officiels britanniques, annoncent que les Cantonnais ont consenti à retirer, de la concession anglaise d'Ankéou, les troupes cantonnaises qui seront remplacées par la police anglaise.

On pense que les commerçants anglais reprendront leurs affaires aujourd'hui.

Suivant un télégramme de Shanghaï à l'agence Indopacifi, l'aviso *La Marne* est parti de ce port à destination de Hankéou.

D'après l'opinion générale à Shanghaï, toutes les concessions seront aux mains des Chinois sous peu.

Le drapeau nationaliste a été arboré sur les bâtiments officiels d'Hankéou

Londres, 8 janvier. — Un message de source japonaise émanant de Kiu-Kiang en date du 7 janvier annonce que la populace chinoise a occupé plusieurs établissements anglais ainsi que des résidences privées.

On confirme que les troupes chinoises sont impuissantes à maintenir l'ordre et on estime que la concession anglaise est en danger. Les résidents japonais sont indemnes jusqu'ici; mais on craint pour l'avenir. Les fonctionnaires des douanes ont cherché refuge sur un navire de guerre américain. D'autre part, on signale de Changhaï que le drapeau nationaliste flotte maintenant sur les bâtiments officiels d'Hankéou.

Une convention entre le consul britannique et les autorités cantonaises à Hankéou

Londres, 8 janvier. — On déclare dans les milieux autorisés de Londres que d'après des informations reçues ce matin de Chine au ministère des Affaires étrangères, la situation à Hankéou, bien que toujours tendue, était hier soir un peu plus satisfaisante.

A la suite d'un entretien avec le consul général anglais, les autorités cantonaises ont consenti à retirer toutes les troupes et piquets chinois de la concession britannique, dont la surveillance sera dorénavant confiée aux soins de la police anglaise. Il a été convenu, par ailleurs, qu'aucun rassemblement ne sera autorisé sur le bund et on a reçu l'assurance que les sujets anglais ne seront pas molestés. Dans ces conditions, il y a tout lieu de supposer que les commerçants anglais pourront aujourd'hui se rendre à leur travail et qu'une reprise du commerce pourra s'effectuer.

Des opérations de police seraient en préparation au Maroc

Tanger, 8 janvier. — On mande de Tetouan que le bruit court qu'en raison de la situation dans la zone espagnole, les autorités militaires prépareraient des opérations de police. Le pont de Larache, sur la route de Tanger à Rabat, a été occupé à plusieurs reprises et des bacs ont été utilisés pour permettre à l'artillerie lourde de passer. Les attaques isolées des dissidents continuent et nécessitent une répression.

LES INCIDENTS DE SURESNES

LE CONTREMAITRE LAFOSSE EST ACQUITTÉ

Paris, 8 janvier. — Les débats de l'affaire Lafosse, le contremaître de l'usine radioélectrique de Suresnes, inculpé d'avoir tué un ouvrier qui manifestait devant l'usine, ont continué cet après-midi.

Les dépositions des différents témoins n'apportent aucun renseignement nouveau ou intéressant et se contrecarrent souvent.

Une émotion assez grande se manifeste dans la salle, lorsque la mère de la victime vient à la barre, pour témoigner.

Elle a vu son fils à terre, mais en dehors des grilles de l'usine. Elle déclare que celui-ci s'était rendu devant l'usine non pour manifester, comme on l'a dit, mais pour savoir ce que devenait sa sœur qui y était employée.

Pendant ces dépositions, une foule assez nombreuse envahit la salle et à 18 h. le président décide de suspendre l'audience.

A 21 h., l'audience est reprise et après plaidoirie de Mes Marcel Willard et André Berthon, au nom de la partie civile, réquisitoire de M. l'avocat-général Durand et plaidoirie de Me Campinchi, M. Lafosse est acquitté.

M. BAELS, MINISTRE de L'AGRICULTURE DE BELGIQUE A EU A PARIS UN ENTRETIEN AVEC M. QUEUILLE

Paris, 8 janvier. — M. Baels, ministre de l'Agriculture de Belgique, qui est venu à Paris aujourd'hui, s'est entretenu dans l'après-midi avec M. Queuille, au ministère de l'Agriculture.

L'objet de cette entrevue était l'interprétation à donner à la clause du traité de commerce franco-belge, relative à l'entrée en Belgique d'un contingent de bovins correspondant en nombre aux têtes de bestiaux évacués de Belgique en France en 1914.

LE GENERAL VON PAWELS SE REND EN FRANCE

Berlin, 8 janvier. — Le général von Pawels et le conseiller de la légation Forster chargés de poursuivre les négociations avec la Conférence des Ambassadeurs au sujet du désarmement sont partis ce soir à 22 h. pour Paris.

L'EXPLOSION DE BETTFORD DOCK

Cinq morts

Londres, 8 janvier. — A la suite de l'explosion qui a eu lieu hier à Bettford Dock, où des ouvriers construisaient un tunnel pour des câbles électriques, on signale cinq morts dont l'un, enseveli sous les décombres, a été retiré cet après-midi. Les travaux de sauvetage se poursuivent.

Dernières Nouvelles Régionales

L'EXPORTATION FRAUDULEUSE DE SULFATE D'AMMONIAQUE

Sur mandat de M. Dejean de la Batie, juge d'instruction, à Dunkerque, M. Desmazière, patron de la bélandre « Nalade » vient d'être arrêté à Paris.

M. Desmazière, d'abord entendu comme témoin dans l'information ouverte par le Parquet de Dunkerque au sujet de l'exportation frauduleuse de 1.310.000 kilos de sulfate d'ammoniaque par Ghyvelde, s'était vu ensuite impliqué dans les poursuites.

La Sûreté vient de le retrouver à Paris, et Desmazière a été déféré dans la capitale en attendant son transfert à Dunkerque.

SUCRES. — Cuba, prompte livraison, 512; à terme sur janvier, 525; mars, 532; mai, 540; juillet, 549; septembre, 554; décembre, 562.

Dernières Nouvelles Sportives

FOOTBALL-ASSOCIATION

DANS UN MATCH INTERNATIONAL DE FOOTBALL-ASSOCIATION, disputé à Bordeaux, l'équipe Lamateure de Vienne, a battu l'équipe de la Sélection Bordelaise, par 6 à 0.

FOOTBALL-RUGBY

AU COURS D'UN MATCH DE FOOTBALL-RUGBY, disputé à Bordeaux, le Paris Université-Club a battu Bordeaux Etudiants-Club, par 13 points à 6.

LAWN-TENNIS

LE TOURNOI DE REIMS. — Reims, 8 janvier. — La première journée du tournoi du Tennis-Club de Reims s'est déroulée avec un gros succès. Réunissant des joueurs de classe, les rencontres furent très animées. En voici les résultats :

Simple Messieurs. — Vermont bat Defoorges, par 7-5, 6-4; — Lecoy bat Gougoitz, par 1-6, 10-8, 7-5; — De Périer bat Robin, par 6-1, 11-9; — Soule bat Morel Deville, par 6-0, 6-4; — Plois bat Chless, par 6-0, 1-6, 6-3; — Chancerel bat Vermont, par 3-6, 6-4, 63; — Brabec bat Macedo, par 6-4, 6-3; — Bazin bat Chandon, par 7-5, 6-1; — Soule bat Amarer, par 6-2, 8-6.

Simple Dames. — Mme Soule bat Mme Charbonneaux, par 5-6, 6-2, 6-2; — Mlle Boyer bat Mme Coville, par 6-1, 4-6; — Mlle Durand bat Mme Obled, par 6-4, 6-2.

Double Mixte. — Mlle Durand-Papadopoulo battent Mlle Royer-de Perrier, par 3-6, 7-5, 7-5.

Double Messieurs. — Pillois-Jimenez battent Bazin frères, par 6-4, 8-6.

Le tournoi continuera avec la participation de